

À découvrir...



Les Hautes-Mynes

47 Rue de la Gare 88160 LE THILLOT

Tél : 03 29 25 03 33

Mail : ecrire@hautesmynes.com

Pour plus d'informations, consultez le site des Hautes-Mynes : www.hautesmynes.com

Nouveau parcours depuis 2017

De nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année sur la commune du Thillot.

La Médiathèque

11 bis avenue de Verdun 88160 LE THILLOT

Tél : 03 29 24 98 90

Mail : mediatheque.lethillot@wanadoo.fr

Pour plus d'informations, consultez le site de la médiathèque du Thillot : mediatheque-lethillot.fr

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



Bâtiment de convivialité

Camping Municipal

36 rue de la Chaume 88160 LE THILLOT

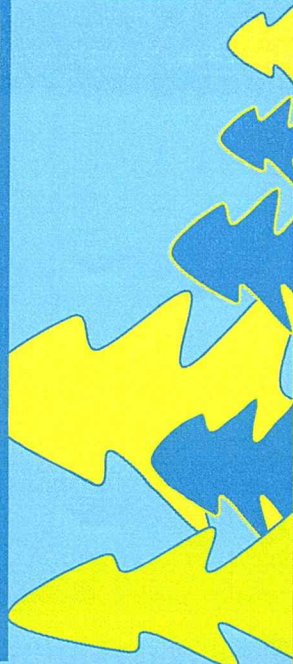
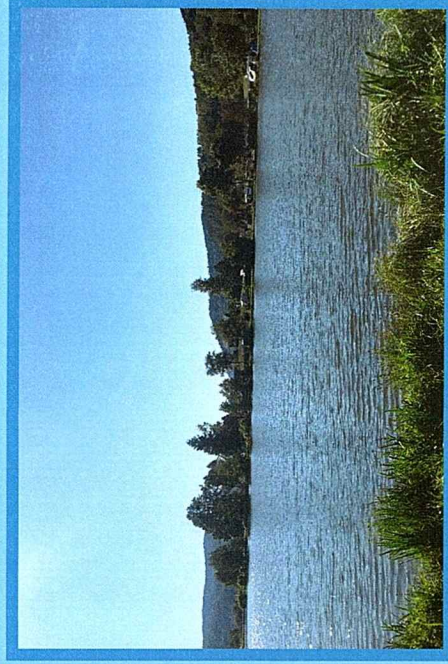
Gestionnaire principal : 06 30 23 50 05

Gestionnaire secondaire : 07 88 44 62 43

campingmunicipal@lethillot88.fr

Au coeur des Vosges,
au bord de l'eau...

Camping Municipal du Clos de la Chaume



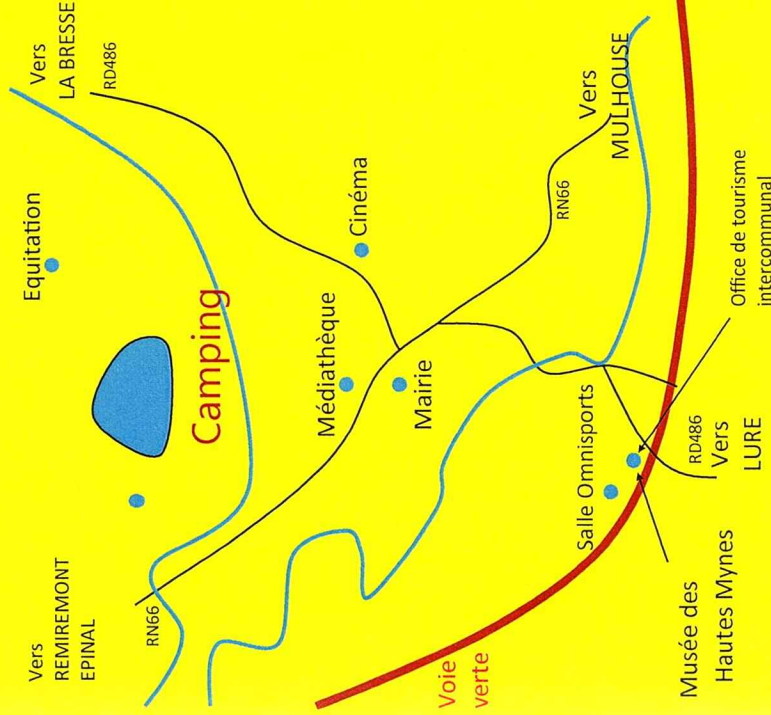
Camping municipal

36 rue de la Chaume 88160 LE THILLOT

Gestionnaire principal : 06 30 23 50 05

Gestionnaire secondaire : 07 88 44 62 43

campingmunicipal@lethillot88.fr



TARIFS - 2022

Connexion wifi et
branchement
électrique 10A compris

Emplacements - prix par personne	
Adultes (*)	Douche comprise 2,00 € / jour
Enfants (- 7 ans) (**)	Douche comprise 1,50 € / jour
Chien	1,00 € / jour

PERIODE ESTIVALE - du 1er avril au 30 septembre
N° 2 à 19 et N° 30 à 62 (*) 8,00 € / jour
N° 20 à 29 (**) 9,00 € / jour

PERIODE HIVERNALE - du 1er octobre au 31 mars
N° 2 à 19 et N° 30 à 62 (*) 12,00 € / jour
N° 20 à 29 (**) 13,00 € / jour

Certains emplacements sont non disponibles (voir plan)

Le jeton lave-linge 2,50 €
Le jeton sèche-linge 3,00 €

(*) Réduction de 20% pour les adhérents CNAS sur
présentation d'un justificatif

Garage mort période estivale (du 01/04 au 30/09) 15,00 € / sem.

(Période de 7 jours - du lundi au dimanche - non fractionnable :
toute période entamée étant due)

Garage mort basse saison (du 01/10 au 31/03) 5,00 € / sem.

Caution adaptateur pour bornes électriques (perte, dégradation, destruction) 50,00 €

Caution badge barrière d'accès camping 30,00 €

TAXE DE SEJOUR

Par jour et par personne 0,22€

Etablie sur les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune et qui n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation. Applicable sur la période du 1/01 au 31/12 pour toute personne de plus de 18 ans.

Camping borne a un etrang de pêche

Carte de pêche disponible à la vente au camping pour les résidents.

- La pêche est ouverte du 1^{er} mai au 1^{er} novembre
- Mai, juin, septembre, octobre ouverte uniquement les week-ends et les jours fériés
- Juillet et août ouverte tous les jours

Jeu de pétanque

Jeu de quilles, voie verte à proximité

Piscine intercommunale et espace bien-être en face du camping

Le plan du camping

